

Canada qu'il ne l'a jamais été aux Etats-Unis. Je le dis pour différents motifs que je pourrais donner. Chez nous, comme aux Etats-Unis nous avons, entre les grandes régions de l'est et de l'ouest, un territoire très étendu et qui n'est pas occupé par une population très dense. Il existe de plus un grand problème à résoudre pour le transport entre l'est et l'ouest au Canada comme aux Etats-Unis. Je dirai encore que chez nous, comme chez nos voisins il y a un grand problème fiscal qui se pose entre l'est et l'ouest et qui doit être examiné avec soin. Aujourd'hui, dans l'ouest, nous avons un problème d'immigration dont la solution ne s'est jamais imposé auparavant à l'humanité. Je crois que mon honorable ami de Medicine-Hat (M. Magrath), dans une monographie sur ce sujet, a prouvé à la satisfaction de tout homme sensé qui en a fait la lecture que nous sommes aux prises, dans l'ouest du Canada avec un problème d'assimilation d'une population d'émigrants qui présente des difficultés plus grandes qu'aucun pays au monde n'a eu à en résoudre jusqu'à ce jour.

Si l'on tient compte de la situation géographique du pays ainsi que du fait que l'immigration nous vient, non seulement des Iles britanniques et du continent européen, mais aussi de la république voisine et que cette dernière est de plus en plus considérable, il faut admettre que certaines influences tendent à dériver nos moyens de transport du nord au sud, au lieu de l'est à l'ouest selon le desideratum de tous les hommes publics de ce pays.

Voilà quelques-unes des questions qui s'imposent à l'étude, non seulement de nos hommes publics, mais de tous nos concitoyens et de la solution plus ou moins sage que nous saurons donner à ces divers problèmes dépendra, en grande partie, l'avenir du Canada, au double point de vue de sa prospérité et du rôle qu'il est appelé à jouer comme un des grands pays de l'empire britannique.

Je dirai quelques mots de la visite de l'honorable premier ministre dans l'Ouest, où il s'est trouvé en présence de quelques uns des problèmes que je viens de mentionner. Le premier qui a été signalé à son attention lorsqu'il a eu à recevoir différentes délégations et à entretenir des assemblées, fut celui du tarif, et je dois dire que dans quelques unes des adresses qui lui ont été présentées comme dans les discours des délégués, l'honorable premier ministre a dû reconnaître une ressemblance frappante avec ses propres déclarations dans l'Ouest en 1894.

Autant que j'ai pu m'en rendre compte, ces reminiscences n'ont pas toujours semblé très agréables à mon honorable ami, et il aurait préféré remettre à plus tard la solution de certaines questions qu'il soumettait au peuple avec insistance en 1894.

A lire ses réponses aux délégations, je m'étonne de ne pas retrouver le même en-

M. BORDEN.

thousiasme qu'on remarquait dans ses discours et ceux du ministre des douanes dans le bon vieux temps d'avant 1896.

Autant que j'en puis juger, avant d'arriver à Yorkton, l'honorable premier ministre n'avait pas encore décidé ce qu'il devait dire. C'est à cet endroit, que le 20 juillet, environ dix jours après le commencement de sa tournée, qu'il parla en ces termes aux populations anxieuses de l'Ouest:

Si j'avais mes coudées franches je vous donnerais le libre échange, comme il existe en Angleterre:

Pourquoi mon honorable ami n'a-t-il pas ses coudées franches? Il détient le pouvoir depuis 14 ans et de 1887 à 1896, il a dénoncé la protection comme un fléau et une cause de ruine pour ce pays. En 1895, et tout récemment dans l'ouest, je crois, il disait que bien qu'il ne fut pas possible d'abolir la protection immédiatement et d'un seul coup, il y arriverait en très peu de temps. Il nous promettait de faire comme sir Robert Peel avait fait en Angleterre. Je crois même me rappeler qu'en 1895, à la salle Massey, à Toronto, il déclarait que la réforme prendrait moins de temps ici qu'en Angleterre où elle fut amené graduellement. J'ai sous la main le discours qu'il a prononcé en cette circonstance, mais je n'en infligerai pas la lecture à la Chambre.

Comment a-t-on procédé en Angleterre? C'est en 1842 que sir Robert Peel entreprit sa réforme fiscale, au moyens d'impôts décroissants, et en 1846 il faisait adopter le tarif qui devait entrer complètement en vigueur en 1849. Par conséquent, le changement, en Angleterre s'est accompli en sept ans et comme le disait l'honorable député qui a proposé l'adresse mon très honorable ami est au pouvoir depuis près de quinze ans.

Or qu'a-t-il dit dans l'Ouest? Voici le langage dont il s'est servi à Saskatchewan le 23 juillet:

Une nouvelle revision s'impose, mais avant de l'entreprendre, le Gouvernement devra instituer une commission d'enquête. Cette commission consultera les producteurs de céréales, elle étudiera tous les intérêts en jeu, et ayant en vue le bien général de notre commune patrie, elle tendra à aller aussi loin que les circonstances la justifieront, dans la voie du libre échange tel qu'il existe en Angleterre, bien que nous ne puissions pas espérer accomplir dans l'espace d'une génération ou deux, ce qui a été l'œuvre de huit siècles en Angleterre.

Voilà à quoi se résume l'encouragement que donne le Gouvernement aux libres échangistes de ce pays. Après quinze ans de pouvoir, période pendant laquelle il a eu la haute main sur notre politique fiscale, il annonce qu'autant que faire se pourra, il est possible que la réforme s'opère, la chose étant poussée avec vigueur, d'ici à une génération ou deux.